Grenoble (38) : extrait de prison pour une garde à vue, le multirécidiviste Wissem Kaiba tente de s’enfuir menotté devant l’hôtel de police

11/03/2026 à 22h19



Lundi 9 mars, une scène inhabituelle s’est déroulée devant l’hôtel de police de Grenoble. Un détenu extrait de prison pour être placé en garde à vue a réussi à prendre la fuite pendant plusieurs centaines de mètres avant d’être stoppé par un passant.

Le suspect, Wissem Kaiba, 24 ans, se trouvait menotté et escorté par deux policiers lorsqu’il s’est soudainement mis à courir en direction du quartier de l’Alma. L’homme, extrait du centre pénitentiaire de Saint-Étienne-La Talaudière, a parcouru plus de 300 mètres avant qu’un passant ne le pousse contre une voiture, provoquant sa chute. Les policiers ont alors pu le rattraper et le placer en garde à vue comme prévu.

Jugé mercredi 11 mars devant le tribunal correctionnel de Grenoble pour évasion, le prévenu possède un lourd passé judiciaire. Condamné à seize reprises entre 2017 et 2025, il

est, selon la procureure de la République Marianne Thirard, « parfaitement ancré dans la délinquance et en lien avec la criminalité organisée de Grenoble ».

L'homme est par ailleurs mis en examen dans plusieurs dossiers criminels, notamment pour extorsion en bande organisée et tentative de meurtre à Saint-Étienne, ainsi que pour meurtre en bande organisée à Lyon. Une nouvelle mise en examen criminelle à Grenoble est venue s'ajouter le jour même de l'audience.

À la barre, Wissem Kaiba a expliqué son geste : « C'était plus un acte désespéré que réfléchi », qualifiant lui-même son évasion de « débile ». « Je n'en vois plus le bout. J'ai des affaires qu'on me rajoute tous les six mois, des mandats de dépôt sur mandats de dépôt », a-t-il déclaré.

La procureure avait requis dix mois de prison ferme, estimant qu'il s'agissait de faits « qu'il convient de ne pas banaliser ». Le tribunal l'a finalement condamné à six mois de prison ferme.

Le Dauphiné